

<http://gec.venissieux.org/Signature-des-arretes-anti>



Conseil Municipal du 12 mars 2012

Signature des arrêtés anti-expulsions : dignité humaine et solidarité

- Les élus - Mandat 2008-2014 -



Date de mise en ligne : jeudi 15 mars 2012

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Groupe des élus communistes et apparentés de Vénissieux Séance du Conseil Municipal du 12 mars 2012

Délibération n°1 Interdictions des saisies ou expulsions

Madame le Maire, Chers collègues,

Avec le printemps vont reflleurir les papiers bleus des huissiers, mais ici il ne s'agit pas de poésie, mais d'une pratique inhumaine, barbare, irrespectueuse des individus, d'une véritable chasse aux pauvres dont nous devons avoir honte dans le pays des droits de l'Homme et que nous avons le devoir impérieux de combattre par tous les moyens, et en premier celui de soutenir l'arrêté pris chaque année depuis plus de 15 ans par les maires de Vénissieux.

Depuis les avancées sociales d'après-guerre et de mai 1968, en particulier depuis 1977 avec les lois GISCARD-BARRE-BARROT, les gouvernements successifs n'ont cessé de réduire les moyens d'une politique du logement, sociale, nationale et solidaire et de réduire le droit fondamental de se loger à une marchandisation juteuse du logement, à une maximalisation de la captation de la plus value du travail des ménages jusqu'aux plus modestes, à une spéculation foncière la plus lucrative possible. Les résultats sont là et ce sont les familles populaires qui paient en priorité la note. D'après la Fondation Abbé Pierre - que personne ne suspecte d'avis partisan - près de 10 millions de Français sont dans une situation de mal-logement. La crise financière voulue et manipulée par le grand capital mondialiste frappe avec une détermination effroyable les familles les plus vulnérables. La recherche fiévreuse du profit le plus exagéré conduit désormais la politique de construction de logements neufs du gouvernement SARKOZY - FILLON - APPARU, à transférer les financements aidés sur les collectivités locales, les communes, les départements ou les communautés urbaines. Je vous renvoie au rapport du Sénat pour la loi de finances 2012 : En 2002 le financement de l'Etat s'établissait à 6000€uros par logement PLUS, en 2012, il se réduit à 600€uros et pour un logement PLA-I, l'aide de l'Etat était de plus de 15.000€uros par logement, aujourd'hui elle rétrécit comme peau de chagrin à 9.600€uros. En 2011, (source Fondation Abbé Pierre) l'Etat a consacré 670 millions d'€uros pour l'investissement locatif privé dont 400 pour l'accession à la propriété des ménages aisés mais il a réduit les APL de 240 millions d'€uros et le financement direct du logement social est passé de 630 millions d'euros en 2010 à 160 millions en 2011. L'Etat, en 2012, continue ses holdups et rackette les organismes HLM de 245 millions d'euros et la collecte du 1% patronal de 1.350 millions d'euros. Et qui a produit ces sommes considérables ? Les locataires HLM eux-mêmes en payant leur loyer et les travailleurs eux-mêmes, pour la plupart locataires HLM, dans leurs entreprises contributaires à l'effort pour la construction du logement des salariés. L'évidence est là !

L'Instabilité sociale touche désormais plus de 1 français sur 5, même les classes moyennes peuvent basculer dans une situation de déséquilibre professionnel, familial ou social. Les choix politiques du gouvernement sont clairement annoncés, la chasse aux pauvres est décrétée. Sans pitié, sans commisération, il va autoriser dès le 15 mars prochain la justice administrative à expulser des familles en difficulté de logement, de travail, d'emploi, de santé, à jeter à la rue des jeunes sans avenir, des retraités après une longue vie laborieuse, des enfants, des mères de famille, des hommes, désemparés, évincés sans vergogne de la société. Comment peut-on admettre de telles sentences inhumaines, insupportables à l'égard de familles que le juge rend coupable de pauvreté, comme si c'était un délit et des plus graves.

Nous, citoyens solidaires, citoyens du pays des Droits de l'Homme, membres de la communauté humaine, nous ne devons pas permettre que de telles ignominies, au nom de l'argent-roi, au nom du profit tout-puissant, se perpétrent dans le confort du tribunal.

Nous, élus communistes et apparentés de Vénissieux vous appelons, chacun de vous, chers collègues, chacun de

Signature des arrêtés anti-expulsions : dignité humaine et solidarité

vous, Vénissianes et Vénissians, à soutenir l'arrêté que va prendre Michèle Picard, Maire de Vénissieux et d'autres maires avec elle et à réclamer du Préfet du Rhône qu'il décrète tout de suite un moratoire des dettes et des expulsions. Avec eux, nous serons devant la Préfecture du Rhône, jeudi 15 mars à 16 heures, et avec madame le Maire, avec toutes les forces sociales, syndicales et politiques progressistes, nous manifesterons à Venissieux le vendredi 16 mars à 17 heures, de la piscine Delaune jusqu'à la Médiathèque Lucie Aubrac, contre les expulsions locatives, les saisies mobilières et les coupures d'eau, de gaz et d'électricité dont sont victimes les familles les plus modestes, les plus fragiles, les plus vulnérables et les plus en souffrance d'entre nous. Venez nous rejoindre. C'est une question majeure de dignité humaine, de respect de l'homme et de solidarité.

Je vous remercie